



Relance un huissier pour récupérer mon argent

Par **zaza25**, le **28/05/2015** à **01:06**

bonjour,

voilà j'ai voulu acheter un café tabat en 2009, l'achat n'était pas réalisé suite à divers problèmes, j'ai entamé une procédure contre l'agence qui refuse de rendre mon argent, j'ai gagné ce procès, un huissier est chargé de récupérer cet argent, et là il me reste encore 12000 euros, je me suis déplacé plusieurs fois il y a un an ce huissier m'a confirmé que cette agence doit me verser la somme de 500 euros par mois jusqu'à la fin de laquelle elle me doit, mais depuis ce temps plus de nouvelles, et vu ma situation actuelle, j'ai perdu mon travail, pas de chômage je suis reconnu rqth, tout ça ce n'est pas évident.

donc ma question est celle-ci : comment procéder pour bouger les choses ? et pourquoi ce huissier m'a menti

et pourquoi ne donne plus de nouvelles ? merci de votre réponse cordialement.